

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

**PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**BILAN DES RÉALISATIONS 2015
PLAN D'ACTION 2016**

VILLE DE DRUMMONDVILLE



Mot du maire

Mot du maire

Pour une dixième année consécutive, la Ville de Drummondville est fière de déposer le bilan des réalisations de la dernière année et son plan d'action 2016 à l'égard des personnes handicapées. Nous répondons ainsi aux obligations de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Comme vous le savez, la Ville de Drummondville s'est dotée d'une Politique d'accessibilité universelle en 2008. Depuis, elle confirme l'engagement de ses dirigeants et dirigeantes à réduire les obstacles et à rendre accessibles les équipements, les parcs, les bâtisses, les infrastructures ainsi que les services municipaux sur son territoire. À titre de maire, je suis en mesure de confirmer l'importance qu'accorde l'ensemble du conseil municipal à ces enjeux.

La Politique d'accessibilité universelle guide les travaux du Comité de suivi. Celui-ci est formé de représentants et représentantes du Conseil, du personnel des différents services municipaux, des membres de regroupements de personnes handicapées, des personnes âgées, ainsi que des intervenants et intervenantes du domaine de la santé et des services sociaux. C'est grâce à la mobilisation de tous les acteurs sociaux que nous « créons un monde dans lequel chacun puisse évoluer librement », comme l'indique le thème de notre politique.

Finalement, cette politique constitue aussi un outil de référence et de sensibilisation pour la population en général.

Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

Mot du président du Comité de la Politique d'accessibilité universelle

À titre de président du *Comité de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville* et au nom de ses membres, j'ai le plaisir de vous présenter notre bilan des réalisations de la dernière année ainsi que notre plan d'action 2015.

Comme vous le constaterez à la lecture du présent document, la Ville de Drummondville et ses partenaires réalisent de nombreuses actions en matière d'accessibilité. L'année 2015 s'est démarquée par des travaux visant à rendre accessibles nos aires de loisir, tant au niveau des plateaux d'activités, qu'au niveau des parcs et espaces verts. Les activités se sont également poursuivies afin d'assurer l'accessibilité aux activités de rassemblement, particulièrement aux célébrations du 200e et aux Jeux du Québec. Finalement, les membres du comité ont poursuivi leurs travaux en matière de circulation, de sécurité publique, de communication, de sensibilisation et d'une compréhension accrue des besoins en lien avec les différentes incapacités.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir remporté en 2015 un prix du *Carrefour actions municipales et familles* soulignant les travaux de rénovation du parc Milette dans la catégorie Initiative porteuse d'un soutien aux familles dans la catégorie des municipalités de plus de 25 000 résidents. Ce parc constitue la mise en œuvre concrète d'une vision transversale de nos politiques municipales. Ainsi, nous avons réussi à arrimer la Politique d'accessibilité universelle, la Politique familiale, la démarche Municipalité amie des aînés et la Politique de l'activité physique, du sport et du plein air afin que ce parc devienne un lieu de rassemblement intergénérationnel accessible à tous les citoyens, peu importe l'âge, la condition physique ou les limitations. Cette réalisation ayant été également retenue en 2015 à titre de finaliste régional pour le Prix « À part entière » de l'OPHQ dans la catégorie Municipalités et MRC, cela vient confirmer que cette approche est gagnante pour toute la population.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires du milieu drummondvillois, ainsi que les responsables de nos services municipaux, pour leur ouverture et leur précieuse collaboration au mieux-être de la population, notamment les personnes qui vivent avec une ou des incapacités. Compte tenu de nouvelles responsabilités qui me sont confiées par notre maire, Alexandre Cusson, mon collègue du conseil municipal, William Morales prendra la relève auprès du comité de suivi et s'assurera que notre milieu devienne encore plus accessible aux citoyens et citoyennes de Drummondville.

Bonne continuité!

Alain Martel
Conseiller municipal
Président du Comité

Portrait de la ville de Drummondville

Moderne, prospère, animée et à dimension humaine... voici Drummondville!

Industrie et commerce

Citée en exemple pour sa vitalité économique, la collectivité drummondvilloise poursuit sa lancée. Au carrefour d'axes routiers majeurs et en plein cœur du Québec densément peuplé, Drummondville représente une place de choix pour brasser des affaires. Pas étonnant qu'une multitude d'entreprises aient pignon sur rue chez nous. Forte de cette position géographique centrale, la Ville s'est récemment dotée d'un centre de foires ultramoderne. Reflet de son économie prospère et de sa croissance démographique accélérée, Drummondville dispose aujourd'hui d'une offre commerciale vaste et diversifiée.

Sports, loisirs et vie communautaire

Déjà bien pourvue en matière d'infrastructures de sport et de loisir, Drummondville s'est mise au pas de course ces dernières années afin d'atteindre les ligues majeures! Sont maintenant présents sur le territoire : un complexe sportif ultramoderne, deux arénas, une patinoire réfrigérée au centre-ville, un vaste réseau de pistes cyclables, une piste de vélocross parmi les plus imposantes au pays et plus de 135 parcs où la pratique d'activités sportives est facilitée par des infrastructures nombreuses et de qualité.

Drummondville peut également compter sur un réseau de centres communautaires remarquable dans lequel des centaines de personnes s'activent pour proposer une multitude d'activités, tantôt pour s'amuser, tantôt pour apprendre.

Arts et culture

Élément central dans nos équipements de diffusion de la culture, la Maison des arts Desjardins Drummondville, avec sa salle principale, ses aires multifonctionnelles, sa galerie d'art et sa terrasse, allie raffinement et polyvalence; elle figure dans l'itinéraire de toutes les tournées artistiques d'importance à l'échelle québécoise.

Une bibliothèque municipale bientôt déménagée et reconfigurée procurera, dès 2017, des installations modernes et adaptées aux besoins d'une clientèle grandissante.

Le Mondial des Cultures de Drummondville, transforme chaque été la ville en une exceptionnelle mosaïque de nations, conviant la population locale et les visiteurs à s'imprégner de leurs us et coutumes. Aussi, la ville devient chaque été le rendez-vous des meilleurs « poutiniers » à l'occasion du Festival de la Poutine de Drummondville. C'est l'occasion de se rassembler et de casser la croûte au son de performances des têtes d'affiche de la scène musicale. Pour sa part, le Village Québécois d'Antan propose un retour dans ce que fut le Québec au 19^e siècle. L'architecture d'époque et les traditions qui s'y expriment rendent le site propice à la tenue de nombreuses activités thématiques, et ce, tout au long de l'année.

Un centre-ville animé, par ses spectacles intérieurs ou en plein air, ses lieux d'exposition ainsi que son circuit historique, bonifie une offre culturelle déjà spectaculaire!

Immigration

Drummondville compte près de 4000 personnes immigrantes, soit autour de 5 % de sa population totale. De plus, elle est l'une des 13 villes de destination du Québec pour l'accueil des personnes ayant un statut particulier de réfugié. Les personnes immigrantes installées sur notre territoire proviennent de 57 pays de tous les continents. La Ville s'associe aux efforts d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants issus de l'immigration en collaboration avec de nombreux organismes communautaires et gouvernementaux.

Environnement

L'environnement occupe une place de choix au rang des priorités de l'administration municipale et de nombreuses mesures ont été mises en place — et continueront de l'être — pour préserver notre patrimoine naturel et assurer une gestion responsable et sécuritaire de nos matières résiduelles. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, la collaboration de tous s'avère primordiale.

Services municipaux et paramunicipaux

Comme l'illustre le contenu du site Web, la Ville de Drummondville et ses organisations paramunicipales dispensent des services de qualité au meilleur coût possible. Qu'il s'agisse de services directs aux citoyens (sécurité publique, travaux publics, arts et culture, immigration, sports et loisirs, etc.) ou de services de soutien et de planification, une équipe de gens professionnels et dévoués œuvre au bien-être d'une population toujours croissante et contribue au développement ordonné et harmonieux du territoire.

Santé

La région a connu des avancées significatives au cours des dernières années en matière de santé. Les investissements gouvernementaux dans les diverses installations drummondvilloises du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la (CIUSSS MCQ) , combinés à l'appui financier de la collectivité par l'entremise de la Fondation Sainte-Croix/Heriot, rendent disponibles localement plusieurs services auparavant dispensés uniquement dans les grands centres.

Éducation

L'implantation d'un campus marque un tournant dans l'histoire de Drummondville. La présence d'un tel établissement universitaire, tout en répondant à des besoins maintes fois exprimés, aura un effet stimulant et structurant sur le plan socio-économique. Pour sa part, le Cégep de Drummondville continuera de jouer un rôle important pour l'enseignement supérieur, en proposant une grande variété de programmes de niveau collégial. Enfin, les nombreuses écoles primaires et secondaires, dont certaines récemment construites afin de répondre à l'évolution démographique accélérée observée sur le territoire, poursuivront leur offre de cours de formation générale ou professionnelle. Toutes ces écoles, à travers leurs nombreux programmes particuliers, continueront d'encourager l'expression du talent et la créativité des jeunes d'ici.

Forte de tous ces atouts... Drummondville s'inscrit en CAPITALE!



Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Selon les données récentes de l'EQLAV¹ 2010-2011, à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité. Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA², on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne soient pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	6 445	6 970	13 415
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
65 ans et plus	4 205	2 905	7 110
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
Total	10 650	9 875	20 525

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	4 530
Vision	1 690	875	2 565
Parole	530	875	1 405
Mobilité	5 285	3 345	8 630
Agilité	5 630	4 400	10 030
Apprentissage	940	2 110	3 050
Mémoire	2 000	1 415	3 420
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	670
Psychologique	1 875	1 145	3 020
Indéterminée	905	1 085	1 990

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

¹ Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

² Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Membres du comité de la Politique d'accessibilité universelle 2015-2016

Nom	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Alain Martel	Conseiller municipal Président des Comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Président du Comité développement social et vie communautaire, accessibilité universelle, familles et aînés Président du Comité de la Politique familiale Président du Comité de la Politique municipale des aînés Membre du Comité circulation, transport actif et transport en commun Président Comité incendie, sécurité publique et mesures d'urgence
Cathy Bernier	Conseillère municipale	Membre du Comité développement social et vie communautaire, accessibilité universelle, familles et aînés Membre du Comité arts, culture et immigration
Brigitte Baril	Présidente, APHD	Présidente de l'Association des personnes handicapées Drummond (APHD)
Paul Antoine Beaudoin	Chef des services spécifiques et spécialisés adulte DM Rive-Sud	Expertises : Déficience motrice, visuelle, auditive et du langage
Caroline Gadoury (2015) Johanne Minier (2016)	Programme SAPA, CIUSSS MCQ	Membre du Comité de la Politique municipale des aînés Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond Expertises : handicaps, gériatrie, maintien à domicile, pertes d'autonomie liées au vieillissement
Daniel Mailhot	Directeur, APHD	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Comité des usagers du Centre de réadaptation Interval du Centre-du-Québec, Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec
Nancy Gagné	Responsable des équipements et programmes, Service des loisirs et vie communautaire	Membre du Comité sports, plein air, loisirs communautaires, parcs et espaces verts
Marc Proulx (2015) François Bélanger (2016)	Directeur, Service des travaux publics	Membre du Comité travaux publics
Jean Lauzière	Superviseur clinique, services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme, CIUSSSMCQ	Expertises : Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Services à la population	Coordonnatrice du Comité développement social et vie communautaire, accessibilité universelle, familles et aînés (4 comités) Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond
Collaboratrices au comité : Marilaine Pinard Dostie (2015) et Tabiata Nicolaica (2016), Soutien à la mise en œuvre de la loi, OPHQ		

Pour rejoindre la coordonnatrice des travaux du comité de la Politique d'accessibilité universelle

Sylvie Allie, Agente, Politiques et programmes communautaires
Services à la population, Ville de Drummondville
147, rue des Forges, C.P. 398
Drummondville (Québec) J2B 6W3
Téléphone : 819 850-1283
Courriel : sallie@ville.drummonville.qc.ca

Grandes réalisations 2015 et résumé du plan d'action 2016

(Documents complets à la suite de ce résumé)

Réalizations 2015	Planification 2016
<p><u>Accessibilité aux infrastructures municipales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets réalisés : Ajout d'une main courante à la rampe d'accès du chalet de la plage municipale, chalet de la patinoire réfrigérée accessible - Collaboration à l'étape de la planification et/ou en cours de travaux afin d'assurer l'accessibilité : Chalets de service des parcs Mathieu et Frank-Gougeon, chalets des piscines du Centre et Ste-Thérèse, nouvelle bibliothèque municipale - Récipiendaire d'un Prix Carrefour actions municipales et famille dans la catégorie «Initiative porteuse d'un soutien aux familles pour les municipalités de plus de 25 000 résidents» soulignant les travaux de rénovation du parc Milette. <p><u>Accessibilité aux activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et support aux organisations afin de rendre les activités populaires accessibles : événements majeurs des festivités du 200^e, Mondial des cultures, Festival de la Poutine, Jeux du Québec. <p><u>Information et sensibilisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des responsables du Service de l'urbanisme, - Rencontre d'un intervenant sur le sujet de l'incapacité auditive - Diffusion de la liste des infrastructures estivales accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des difficultés rencontrées. - Faire le suivi des projets en cours. <ul style="list-style-type: none"> - Agir à titre de vigie et collaborer afin de rendre les activités accessibles, en portant une attention particulière à l'accessibilité aux activités du Mondial des cultures. <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre entre l'APHD et le personnel du service de l'urbanisme - Diffuser une capsule sur l'incapacité auditive

<p><u>Circulation et stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stationnements réservés : début d'inventaire des tous les espaces réservés dans les stationnements municipaux : prise de photos, identification des lacunes, production d'une fiche-conseil propre à la Ville, incluant les critères pour l'accessibilité aux parcomètres. - Diffusion des 2 codes de conduite des AMM : sur la voie publique, dans les édifices et lieux publics <p><u>Sécurité publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes handicapées et en perte d'autonomie en matière : d'hébergement, de transport et autres services spécifiques aux sinistrés en situation de handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'inventaire, faire l'analyse, finaliser la fiche conseil et acheminer le tout au Service des travaux publics. - Poursuivre la diffusion auprès des partenaires et dans le cadre de la campagne municipale « Priorité courtoisie ». - Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.
---	---

RÉALISATIONS PLAN D'ACTION 2015

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville;

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Stationnements réservés : revoir la disposition afin d'améliorer l'accessibilité pour tous les types de véhicules et d'augmenter le nombre d'espaces, si possible.</p> <p>Trouver une solution pour les bandes antidérapantes qui ne sont pas suffisamment contrastantes.</p> <p>Vérifier l'accès aux locaux du sous-sol lorsque la Maison des arts est fermée, car l'accès à l'ascenseur est impossible.</p>	<p>Corporation de la Maison des arts.</p> <p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Services de la MDA accessibles aux personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Fin 2015 : entrée en fonction de la nouvelle directrice, Marie-Pierre Simoneau</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p><u>1.2 Bibliothèque municipale :</u></p> <p>Assurer le suivi du projet de construction de la nouvelle bibliothèque en ce qui a trait aux plans : accessibilité des lieux et des activités, en portant une attention à l'orientation spatiale (ex. : identification des parcours, code de couleurs).</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer.</p>	<p>Service des arts et de la culture</p> <p>Services à la population</p> <p>Service du génie</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Projet répondant aux critères d'accessibilité.</p> <p>Progression du service Biblio mobile.</p>	<p>La conception des plans a débuté.</p> <p>Recommandations émises pour les stationnements réservés.</p> <p>Sensibilisation sur l'importance de l'orientation spéciale.</p> <p>Biblio mobile; 31 abonnés pour 1607 prêts de documents</p>
<p><u>1.3 Plage municipale et piscine du parc Milette:</u></p> <p>Faire connaître l'accessibilité des lieux et des équipements : bulletin, site Internet et affichage sur place, collaborateurs, etc.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des communications</p> <p>Réseau aquatique</p>	<p>Population informée sur l'accessibilité des lieux et les équipements spécialisés disponibles (fauteuils et vestes adaptés).</p>	<p>Voir le thème « information »</p> <p>Chalet de la plage municipale : ajout d'une main courante à la rampe d'accès selon les normes d'accessibilité universelle.</p>
<p><u>1.4 Parc Ste-Thérèse :</u></p> <p>Piscine Ste-Thérèse : assurer un maximum d'accessibilité au chalet au moment de la planification et de la réalisation des travaux de rénovation.</p> <p>Location d'embarcations : un pédalo adapté serait-il envisageable? Évaluer l'intérêt, l'obstacle de la descente au quai, la sécurité sur la rivière, la possibilité d'être accompagnés à bord, etc.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service du génie</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p> <p>Projets répondant aux critères d'accessibilité.</p> <p>Décision au sujet de la pertinence d'un pédalo adapté.</p>	<p>Rénovation du chalet; conception des plans débutée incluant une toilette indépendante accessible qui sera disponible pour tous les visiteurs du parc.</p> <p>Recommandations émises afin de maximiser l'accessibilité du chalet : toilette, salles d'habillage, fontaines, etc.</p> <p>Projet pédalo : non réalisable en toute sécurité</p>
<p><u>1.5 Piscine du Centre :</u></p> <p>Suivre le projet de rénovation de la piscine : évaluation des besoins en accessibilité des vestiaires (sans rendre les lieux accessibles aux fauteuils roulants)</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service du génie</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p> <p>Projets répondant aux critères d'accessibilité fixés.</p>	<p>Projet en attente de réalisation en 2016.</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>1.6 <u>Parc Woodyatt</u> :</p> <p>Suivre le projet aux dernières étapes de rénovation : parcours sans obstacles, stationnements réservés, mobilier adapté.</p> <p>Demande : ajouter une balançoire accessible en fauteuil roulant.</p> <p>Sera-t-il possible, pour les personnes en situation de handicap, d'avoir accès à la rivière en fauteuil?</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service du génie</p>	<p>Projet répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>Travaux réalisés en assurant un maximum d'accessibilité : services et parcours sans obstacle.</p> <p>Seule déception : l'allée centrale menant au chalet présente un obstacle (volée de marches), ce qui oblige les personnes circulant en AMM à faire le tour du parc pour y accéder.</p>
<p>1.7 <u>Parcours d'exercice du parc de la Paix</u> :</p> <p>Renouveler les séances d'initiation pour les personnes âgées ou handicapées : activité à évaluer, car la participation diminue d'année en année.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Organismes</p>	<p>Nombre de personnes handicapées ayant participé aux séances.</p>	<p>Annulation des séances et réévaluation de la formule par le comité de suivi de la Politique municipale des aînés.</p>
<p>1.8 <u>Parcs Simard</u> :</p> <p>Finaliser les aménagements : ajout de mobilier accessible et d'un aménagement paysager.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p>	<p>Travaux réalisés.</p>
<p>1.9 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Finaliser les aménagements du terrain afin de rendre accessibles les différentes aires d'activité et le nouveau chalet qui est entièrement accessible : ajout de sentiers et d'une rampe d'accès au chalet.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Travaux publics</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p>	<p>Travaux réalisés : abaissement du trottoir, aménagement de la terrasse accessible, acquisition d'une rampe d'accès.</p>
<p>1.10 <u>Campus UQTR</u> :</p> <p>Suivre le projet auprès de l'UQTR afin d'en assurer l'accessibilité.</p>	<p>Services à la population</p> <p>UQTR</p> <p>APHD</p>	<p>Projet répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>Inauguration du campus en janvier 2016.</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>1.11 <u>Centre de foire « Centrexpo » et hôtel :</u> Vérifier le nombre d'espaces de stationnements réservés aux détenteurs de vignettes et installer l'affichage conforme. Suivre le projet de l'hôtel afin d'en assurer l'accessibilité maximale.</p>	<p>Services à la population Centrexpo APHD</p>	<p>Stationnements réservés conformes Hôtel accessible</p>	<p>Aménagement de 11 espaces de stationnement réservés règlementaires Visite de l'APHD : les toilettes accessibles ne sont pas identifiées, mais elles sont toutes accessibles. Une signalisation est-elle nécessaire?</p>
<p>1.12 <u>Festivals et événements de grand rassemblement :</u> Poursuivre la sensibilisation et viser quelques éléments chaque année : Mondial des cultures : permettre l'accès des fauteuils au bistro. Festival de la Poutine (selon le lieu) : ajouter davantage de stationnements réservés temporaires, surélever la zone réservée dans l'assistance (devant la tente VIP), évaluer les solutions pour faciliter la circulation dans la foule vers la zone réservée. 200^e anniversaire : rendre accessible les sites lors des grands événements : stationnements réservés, parcours sans obstacle, zone réservée dans l'assistance, toilettes accessibles, corridor de circulation.</p>	<p>Services à la population Service des loisirs Travaux publics APHD Promoteurs des festivals</p>	<p>Sites d'activité accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p>	<p>Mondial des cultures : Malgré les recommandations faites par l'APHD, la nouvelle configuration du site présentait de nombreux obstacles. L'APHD a acheminé une lettre à ce sujet au Mondial. Festival de la Poutine : excellente collaboration des organisateurs. Aménagement d'une plateforme surélevée pour les spectateurs en situation de handicap. Ajout d'un corridor de sécurité. Ajout et repositionnement des stationnements réservés. 200^e anniversaire : Tous les grands événements étaient accessibles (stationnements réservés, débarcadère pour Transport Diligence, espace spectateurs réservé)</p>
<p>1.13 <u>Jeux du Québec :</u> Finaliser les aménagements des sites de compétition et d'hébergement. Accessibilité pour les spectateurs : mettre en place les éléments d'accessibilité, diffuser l'information sur les sites accessibles, apporter les correctifs, s'il y a lieu.</p>	<p>Services à la population et des loisirs Jeux du Québec</p>	<p>Athlètes : sites d'hébergement et de compétition accessibles. Visiteurs : un maximum de sites de compétition accessibles et sécuritaires.</p>	<p>Hébergement des athlètes en situation de handicap et leurs accompagnateurs : sous la responsabilité des organisateurs. Spectateurs : 9/15 sites de compétition accessibles : stationnements réservés, parcours sans obstacle, espace spectateur réservé, toilettes accessibles, sécurité en cas d'évacuation.</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>1.14 <u>Chalet des Loisirs Drummondville Ouest :</u></p> <p>Suivre l'évolution du projet de rénovation afin d'en améliorer l'accessibilité (étape d'évaluation).</p>	<p>Services à la population</p> <p>Centre communautaire St-Pierre</p>	<p>Nouveaux aménagements accessibles, en tenant compte de la faisabilité.</p>	<p>Rencontre des intervenants au dossier afin d'établir la liste des besoins, dont l'accessibilité.</p>
<p>1.15 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Effectuer les vérifications des nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la population et des loisirs</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Patinoire réfrigérée : Chalet accessible (parcours, 2 toilettes) et ajout d'un stationnement réservé à proximité (en prévision des animations estivales)</p> <p>Déménagement des Services à la population au 147, rue des Forges : ajout d'une rampe d'accès et d'un ouvre-porte automatique</p>
<p>1.16 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des différents besoins des personnes handicapées.</p>	<p>Rencontre des responsables du service de l'urbanisme : au comité de suivi de la PAU dans un premier temps.</p>
<p>1.17 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des demandes.</p> <p>Trottoir du pont de la rivière Noire inaccessible aux AMM : liens avec le MTQ pour les besoins au moment de sa rénovation.</p>	<p>Service des travaux publics</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements réalisés.</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Pas de nouvelles du projet de rénovation du pont par le MTQ</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>1.18 <u>Rénovation des organismes et des centres communautaires</u> :</p> <p>Effectuer le suivi des correctifs et jouer un rôle de vigie pour les projets communautaires, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Centre communautaire Pierre Lemaire : évaluer la nécessité d'ajouter une main courante à la rampe de la porte C. - Au Centre communautaire Drummondville-Sud : stationnements réservés à aménager. 	<p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Nouveaux aménagements répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>Pierre Lemaire : L'ajout d'une main courante est nécessaire. Les responsables du Centre ont été avisés par l'APHD.</p> <p>Drummondville-Sud : la Ville a effectué le lignage des 2 stationnements réservés pour le Centre, reste les panneaux réglementaires à installer.</p>
<p>1.19 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité</u> :</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme : APHD.</p> <p>Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction neuve : APHD.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>	<p>Visites de l'APHD : Motel Blanchet, Centrexpo, Grand Times Hôtel, UQTR</p>
<p>1.20 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles</u> :</p> <p>Poursuivre les visites des lieux publics et mettre à jour le bottin Web « Drummondville accessible ».</p> <p>Ajouter les nouvelles infrastructures dont l'accessibilité est connue.</p>	<p>APHD</p> <p>CIUSSS</p>	<p>Nombre de nouvelles entrées au bottin Web.</p>	<p>APHD : 75 nouvelles entrées effectuées.</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés. Il arrive que leur configuration ne réponde pas aux normes minimales;
2. Les espaces réservés sont trop souvent occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas tous les droits et les obligations de chacun;
4. Les usagers d'AMM circulent dans la rue, car les trottoirs sont en mauvais état ou trop inclinés. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans les édifices et lieux publics avec leur appareil. Une volonté a été exprimée d'harmoniser le comportement des utilisateurs.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités;
6. Certains chauffeurs connaissent mal les clientèles ayant des incapacités et leurs besoins;
7. Les services de transport adapté sont limités, ce qui ne favorise pas l'intégration et la participation des citoyennes et citoyens visés.

OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin de mieux desservir les détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Maintenir et améliorer le service de transport adapté afin qu'il réponde davantage aux besoins exprimés.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la sensibilisation : surveillance policière, implication des préposés aux stationnements et à la réglementation, distribution de tracts.</p>	<p>Services à la population : stationnements</p> <p>SQ</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du respect des espaces réservés.</p> <p>Nombre de membres de l'APHD distribuant les tracts.</p>	<p>Implication des préposés à la réglementation et des policiers : stationnements municipaux.</p> <p>Distribution de tracts par les sympathisants (APHD).</p> <p>Respect des stationnements réservés au Complexe sportif : sensibilisation et interventions spécifiques (patrouilleurs, SQ)</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs	Réalizations 2015
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la vérification des stationnements identifiés comme non conformes dans les établissements de commerce.</p> <p>Mettre aux normes progressivement les espaces réservés dans les stationnements municipaux, en tenant compte des priorités établies par le comité et celles du Service des travaux publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre conformes les espaces réservés : Raoul Couture et du Bell - Aménager 1 espace : Louis G. Vignault - Finaliser l'identification des nouveaux espaces (lignage, panneaux) : de la Gare, Ateliers municipaux, parc Milette - Ajouter un panneau réglementaire supplémentaire afin de mieux identifier les espaces réservés : Complexe sportif <p>Agir à titre de vigie : déneigement des espaces réservés à l'hôtel de ville.</p> <p>Développer une stratégie afin de sensibiliser le personnel des travaux publics sur l'importance des stationnements réservés aux personnes handicapées : disponibilité et conformité.</p>		<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Maintien des améliorations du déneigement des espaces réservés à l'hôtel de ville.</p> <p>Meilleure compréhension des différents besoins des personnes handicapées.</p>	<p>Identifications au sol réalisées : de la gare, du Bell, Corriveau, parcs des Bénévoles et Boisbriand.</p> <p>C.C. Drummondville-Sud : 2 stationnements aménagés par la Ville, affichage réglementaire à finaliser.</p> <p>Complexe sportif : des panneaux réglementaires ont été ajoutés, ce qui améliore le respect des espaces réservés.</p> <p>Hôtel de ville : maintien de l'amélioration du déneigement.</p> <p>Tous les parcomètres : Identification des critères d'accessibilité pour les parcomètres avec l'APHD</p> <p>Stratégie retenue : réalisation d'un inventaire de tous les espaces réservés dans les stationnements municipaux, prise de photos et identification des lacunes, production d'une fiche-conseil propre à la Ville, incluant les critères pour les parcomètres.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaire les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Poursuivre et améliorer la campagne «Priorité courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p>	Comité circulation SQ	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite handicapées.</p>	<p>Poursuite du projet Priorité courtoisie incluant les AMM.</p> <p>Feux de circulation et traverses : ajout d'un bouton poussoir au feu de l'intersection Boul. St-Joseph/St-Alphonse</p> <p>Ajout de 7 bancs desservant également des arrêts d'autobus.</p>

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>2.4 « <u>Règles de conduite des AMM</u> » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</p> <p>Faire la promotion des 2 outils de sensibilisation : rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs et dans le réseau de la santé.</p> <p>Relancer les résidences de personnes âgées afin d'offrir un renouvellement des formations au printemps (APHD).</p> <p>Faire paraître la capsule d'information dans le bulletin municipal du printemps 2015.</p> <p>Suivre l'avancement des travaux du MTQ sur la circulation des AMM .</p>	<p>Services à la population APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>	<p>Renouvellement des dépliants chez les collaborateurs : réseau de la santé et fournisseur d'AMM.</p> <p>2 formations sur la circulation des AMM : Jardins de la Cité (APHD), Tablee populaire (SQ).</p> <p>Distribution des dépliants au kiosque de la Ville lors de la journée internationale des personnes âgées (1^{er} oct.) et de la Journée champêtre.</p> <p>Pas de parution dans le Bulletin, car en attente du MTQ</p> <p>Appropriation des règles de circulation du MTQ : Puisque cette information s'adresse à tous les utilisateurs d'AMM (avec et sans incapacité), ainsi qu'à la population en général (information, partage de la route), c'est le comité circulation de la Ville qui s'est penché sur les moyens de diffusion. Cette information sera intégrée à la campagne Courtoisie.</p> <p>Identification du rôle du comité de la PAU : faire circuler l'information auprès des personnes handicapées utilisatrices d'AMM.</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun</u> :</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal produit pour le MTQ, principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir les liens avec le CSSSD : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (pertes cognitives, santé mentale). 	<p>Services à la population : transport en commun, Politique municipale des aînés</p>	<p>Améliorations apportées au service et réalisations d'aménagements accessibles.</p>	<p>Gestion des situations problématiques : pas d'intervention en 2015</p> <p>Ajout de 7 bancs à des points d'embarquement desservant également les marcheurs.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Acheter et installer 2 nouveaux abribus accessibles. - Créer une carte de parcours interactive pour les autobus sur le site Web afin de simplifier la compréhension des parcours par la clientèle. - Ajouter un parcours d'autobus dans le secteur St-Charles, en lien avec l'accès au Complexe sportif et le futur campus de l'UQTR. 	<p>Organismes inscrits au plan du MTQ</p>	<p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>	<p>Ajout de 2 abribus accessibles et munis de bancs : Résidence Terrasses de la Fonderie et Centrexpo</p> <p>Carte interactive : en préparation</p> <p>Mise en service du nouveau parcours d'autobus dans le secteur St-Charles, en lien avec l'accès au Complexe sportif, au campus de l'UQTR et les besoins en transport des citoyens du secteur (immeuble de l'OMH et de la ressource intermédiaire d'hébergement pour personnes âgées vivant des problèmes de santé mentale).</p> <p>Le modèle d'autobus répond aux mêmes critères d'accessibilité que le reste de la flotte.</p> <p>Adhésion au programme d'accompagnement au transport pour la clientèle ayant une incapacité visuelle (carte de l'Inca)</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u> En comité, être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p>	<p>Service de transport adapté Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport diligence.</p>	<p>Collaboration à l'activité de sensibilisation de l'APHD : rassemblement du 22 septembre au parc de la PAIX (autorisations et prêt d'équipement).</p>

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux accessibles pour les activités et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets par une aide financière et des services à la réalisation d'activités de groupe et de rassemblements.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>3.1 <u>Maintenir des modalités de support aux activités spécialisées de loisir s'adressant aux personnes handicapées.</u></p>	<p>Services des loisirs ARLPHCQ</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées</p>	<p>Aide financière à 12 organismes (avec indexation)</p> <p>Support aux organismes facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Mandataires : Adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) : arénas, Maison des arts, Réseau aquatique, Mondial des cultures, Festival de la poutine.</p>
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation. :</u></p> <p>Présenter la rénovation du parc Milette au prix d'excellence 2014 du Carrefour action municipale famille : « La rénovation du parc Milette et la vision transversale des politiques municipales de la ville de Drummondville » (accessibilité à tous les citoyens, peu importe l'âge, la condition physique, les limitations).</p> <p>Développer une stratégie afin de mieux faire connaître les infrastructures et activités accessibles aux citoyens en situation de handicap : des communications générales s'adressant à toute la population et des communications ciblées auprès des clientèles ciblées via les organisations (ex. : associations, écoles, réseau de la santé).</p>	<p>Services à la population Service des communications Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des sites et des activités accessibles.</p>	<p>Récipiendaire d'un Prix Carrefour action municipale et famille dans la catégorie « Initiative porteuse d'un soutien aux familles pour les municipalités de plus de 25 000 résidents » soulignant les travaux de rénovation du parc Milette.</p> <p>Production et diffusion d'une capsule « Liste des activités de loisir accessibles pendant la période estivale » : diffusion sur le site internet et la page Facebook de la Ville.</p>

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
<p>4.1 <u>Bulletin municipal et des partenaires</u> :</p> <p>Produire une nouvelle capsule : sujet à déterminer en comité.</p>	<p>Service des communications</p> <p>APHD</p>	<p>Publication de la capsule.</p>	<p>Voir point 3.3 : « Liste des activités de loisir accessibles pendant la période estivale ».</p> <p>Début de la rédaction d'une capsule sur le déficit auditif.</p>
<p>4.2 <u>Site WEB municipal et activités de communications des services municipaux</u> :</p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p> <p>Projet de refonte du site de la Ville : vérifier l'accessibilité à l'étape de la planification.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>Collaboration aux travaux du Service des communications pour la planification du nouveau site internet de la Ville.</p>
<p>4.3 <u>Autres activités d'information à la population</u> :</p> <p>Collaborer aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>OPHQ</p>		<p>Diffusion des outils de sensibilisation sur le site internet de la Ville.</p> <p>Collaboration au spectacle-conférence de Martin Deschamps au parc St-Frédéric (autorisation, prêt d'équipement).</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2015
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Au comité, rencontrer des intervenants œuvrant auprès de personnes en situation de handicap : invités à déterminer</p> <p>Services municipaux : informer et développer le « réflexe accessibilité ».</p> <p>À développer: porter une attention aux besoins des personnes ayant une incapacité visuelle.</p> <p>Promouvoir l'utilisation de pictogrammes adéquats : universellement reconnus, simples et suffisamment gros (recommandation Autisme CQ).</p> <p>Rencontrer les inspecteurs de la Ville (voir le point 1.16)</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p> <p>OPHQ</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>	<p>Rencontre des membres du Comité de la PAU : les besoins liés à l'incapacité auditive.</p> <p>Formation du personnel de la Ville sur l'intervention auprès des clientèles difficiles, notamment celle ayant des problèmes de santé mentale.</p> <p>Participation de la Ville à la rencontre provinciale annuelle « municipalités accessibles » (agente et 1 élu) sous le thème : les conditions gagnantes d'un comité local en accessibilité, la convergence des politiques sociales municipales et les actions intersectorielles</p> <p>Sensibilisation du Service du génie : rencontre et remise du <i>Guide d'accessibilité universelle : déficience visuelle, aménagements extérieurs</i> INLB</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2015
6.1 Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.	Services à la population Tous les Services municipaux CIUSSS MCQ	Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.	<p>Recensement de lieux d'hébergement et des haltes climatisées accessibles aux personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Liens créés avec les responsables des centres d'hébergement comptant des résidents en situation de handicap, en perte d'autonomie et vulnérables.</p> <p>Maintien de la liste des personnes handicapées, à mobilité réduite et vulnérables (Service prévention des incendies, CIUSSS MCQ)</p> <p>Identification d'une personne responsable de l'hébergement des sinistrés en situation de handicap.</p> <p>Identification d'une personne responsable des services spécifiques aux sinistrés en situation de handicap, en perte d'autonomie et vulnérables.</p> <p>Identification d'une personne responsable du transport des personnes handicapées.</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

1. Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Plan 2015	Partenaires	Indicateurs	Réalisations 2015
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u>	Ressources humaines	Application des mesures de la loi	En application Embauche d'une personne ayant un handicap auditif.
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et au maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u>	Ressources humaines Services à la population	Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi	Pas de demande reçue

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des services municipaux, des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être compromise ou inadéquate.

OBJECTIFS

1. Assurer la continuité de l'action de la Ville dans le dossier de l'accessibilité universelle

8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel</u>	Services à la population Membres du comité de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ	Poursuite des travaux du comité. Nomination de 2 conseillers au comité de suivi de la PAU.
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, etc.	Services à la population	Approche transversale : application des mesures en matière d'accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.	Appliqué en continu Lancement de la Première Politique municipale des aînés et de son plan d'action : intégration des principes et mesures en matière d'accessibilité
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u>	Services à la population CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.	Choix des aménagements assurant l'accès à la bâtisse logeant temporairement les services à la population.

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

PLAN D'ACTION 2016

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville;

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Rencontrer la nouvelle directrice afin de la sensibiliser à l'accessibilité et rechercher des solutions pour :</p> <p>Stationnements réservés : revoir la disposition afin d'améliorer l'accessibilité pour tous les types de véhicules et d'augmenter le nombre d'espaces, si possible.</p> <p>Trouver une solution pour les bandes antidérapantes qui ne sont pas suffisamment contrastantes.</p> <p>Vérifier l'accès aux locaux du sous-sol lorsque la Maison des arts est fermée, car l'accès à l'ascenseur est impossible.</p>	<p>Corporation de la Maison des arts.</p> <p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Services de la MDA accessibles aux personnes ayant des incapacités.</p>

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.2 <u>Bibliothèque municipale</u> :</p> <p>En collaboration avec le Service du génie et la directrice de la bibliothèque, suivre le projet d'aménagement intérieur afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque et espaces bureaux).</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer.</p>	<p>Service des arts et de la culture</p> <p>Services à la population</p> <p>Service de l'ingénierie</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Projet répondant aux critères d'accessibilité.</p> <p>Progression du service Biblio mobile.</p>
<p>1.3 <u>Plage municipale et piscine du parc Milette</u>:</p> <p>Faire connaître l'accessibilité des lieux et des équipements : bulletin, site internet et affichage sur place, collaborateurs, etc.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des communications</p> <p>Réseau aquatique</p>	<p>Population informée sur l'accessibilité des lieux et les équipements spécialisés disponibles (fauteuils et vestes adaptés).</p>
<p>1.4 <u>Parc Ste-Thérèse</u> :</p> <p>Piscine Ste-Thérèse : assurer un maximum d'accessibilité au chalet au moment de la planification et de la réalisation des travaux de rénovation.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p> <p>Projets répondant aux critères d'accessibilité.</p> <p>Décision au sujet de la pertinence d'un pédalo adapté.</p>
<p>1.5 <u>Piscine du Centre</u> :</p> <p>Suivre les travaux de rénovation des vestiaires de la piscine : évaluation des besoins en accessibilité des vestiaires (sans rendre les lieux accessibles aux fauteuils roulants)</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p> <p>Projets répondant aux critères d'accessibilité fixés.</p>
<p>1.6 <u>Parc Woodyatt</u> :</p> <p>Vérifier la possibilité d'aménager éventuellement un sentier sur un côté des marches afin de faciliter l'accès aux AMM et aux poussettes.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Projet répondant aux critères d'accessibilité.</p>

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.7 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Installer la rampe d'accès pour la période estivale ou, idéalement, à l'année.</p> <p>Réparer l'asphalte afin d'assurer l'accès à la descente de trottoir à l'entrée donnant sur le chalet.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Travaux publics</p>	<p>Réalisation des aménagements.</p>
<p>1.8 <u>Centre de foire « Centrexpo »</u> :</p> <p>Vérifier le nombre d'espaces de stationnements réservés aux détenteurs de vignettes et installer l'affichage conforme.</p> <p>Suivre le projet de l'hôtel afin d'en assurer l'accessibilité maximale.</p> <p>Centrexpo : Réaliser un affichage à l'entrée de la bâtisse en indiquant l'accessibilité à tous les services.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Centrexpo</p> <p>APHD</p>	<p>Stationnements réservés conformes</p> <p>Hôtel accessible</p>
<p>1.9 <u>Festivals et événements de grand rassemblement</u> :</p> <p>Poursuivre la sensibilisation et viser quelques éléments chaque année :</p> <p>Mondial des cultures : rencontrer les organisateurs afin d'améliorer l'accessibilité, en tenant compte de la nouvelle configuration du site (représentants de la Ville, de l'APHD et de l'OPHQ, sensibiliser la conseillère, Anick Bellavance, représentante du conseil municipal au c. a. du Mondial).</p> <p>Festival de la Poutine : maintenir les améliorations apportées en 2015 et faire des ajustements, si nécessaire.</p> <p>31 décembre et fête de la musique : rendre accessibles les sites : stationnements réservés, parcours sans obstacle, zone réservée dans l'assistance, toilettes accessibles, corridor de circulation.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Travaux publics</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ</p> <p>Promoteurs des festivals</p>	<p>Sites d'activité accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p>
<p>1.10 <u>Chalet des Loisirs Drummondville Ouest</u> :</p> <p>Assurer un maximum d'accessibilité au chalet au moment de la planification et de la réalisation des travaux.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Nouveaux aménagements accessibles, en tenant compte de la faisabilité.</p>

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.11 <u>Patinoire réfrigérée</u> :</p> <p>Assurer l'accessibilité de l'entrée du chalet et des aires de circulation extérieures au moment où le terrassement sera réalisé. Aménagement du stationnement : Ajouter un espace réservé.</p>	<p>Services à la population Service des loisirs Service de l'ingénierie</p>	<p>Site accessible et assurant la pleine participation des personnes handicapées. Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.</p>
<p>1.12 <u>Accessibilité aux services et infrastructures</u> :</p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles Effectuer les vérifications des nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la population Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.13 <u>Règlements d'urbanisme</u> :</p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité. Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité. Au comité, inviter le nouveau surintendant à la circulation et la chef de division du Service de l'ingénierie.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD</p>	<p>Normes appliquées conformément. Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>
<p>1.14 <u>Aménagement des trottoirs</u> :</p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville. Effectuer les améliorations en fonction des demandes et de la liste des trottoirs problématique mise à jour par l'APHD. Bateaux pavés : vérifier la conformité des stries de la surface "avertissante".</p>	<p>Service des travaux publics APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés.</p>
<p>1.15 <u>Rénovation des organismes et des centres communautaires</u> :</p> <p>Effectuer le suivi des correctifs et apporter du support au besoin : centres communautaires Pierre Lemaire (accès à la porte C) et Drummondville-Sud (affichage des stationnements réservés)</p>	<p>Centres communautaires, APHD</p>	<p>Aménagements répondant aux critères d'accessibilité.</p>

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.16 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme : 'APHD.</p> <p>Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction neuve : APHD.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>
<p>1.17 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></p> <p>Poursuivre les visites des lieux publics et mettre à jour le bottin Web « Drummondville accessible » et vérifier l'inscription des 2 arénas.</p> <p>Logements adaptés de la Villa du Parc-de-la-Paix : l'inclusion obligatoire des services de repas pourrait-elle être réévaluée, car cela freine l'accès pour bon nombre de personnes handicapées plus autonomes.</p>	<p>APHD</p> <p>CIUSSS</p>	<p>Nombre de nouvelles entrées au bottin Web.</p> <p>Résultats des échanges avec la Villa de la paix.</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés. Il arrive que leur configuration ne réponde pas aux normes minimales;
2. Les espaces réservés sont trop souvent occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas tous les droits et les obligations de chacun;
4. Les usagers d'AMM circulent dans la rue, car les trottoirs sont en mauvais état. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans les édifices et lieux publics avec leur appareil. Une volonté a été exprimée d'harmoniser le comportement des utilisateurs.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Les services de transport adapté sont limités, ce qui ne favorise pas l'intégration et la participation des citoyennes et citoyens visés.

OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin de mieux desservir les détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté afin qu'il puisse répondre aux besoins exprimés.

Actions 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la sensibilisation : surveillance des préposés à la réglementation et des policiers, distribution de tracts par les sympathisants. .</p>	<p>Services à la population : stationnements</p> <p>SQ</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du respect des espaces réservés.</p> <p>Nombre de membres de l'APHD distribuant les tracts.</p>
<p>2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Mettre aux normes progressivement les espaces réservés dans les stationnements municipaux, en tenant compte des priorités établies par le comité et celles du Service des travaux publics.</p> <p>Sensibiliser le personnel des travaux publics sur l'importance des stationnements réservés aux personnes handicapées :</p> <p>Poursuivre les travaux d'inventaire en identifiant les éléments non conformes, finaliser la conception de la fiche-conseil, émettre des recommandations au Service des travaux publics.</p> <p>Agir à titre de vigie : déneigement des espaces réservés à l'hôtel de ville.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Travaux publics</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Maintien des améliorations du déneigement des espaces réservés à l'hôtel de ville.</p>
<p>2.3 <u>Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Poursuivre et améliorer la campagne «Priorité courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées, particulièrement :</p> <p>Identifier les solutions permettant d'améliorer l'accessibilité de 3 intersections sur le Boul. St-Joseph, notamment au niveau des boutons poussoirs : angles René Lévesque, 110e ave, Jean-de-Brébeuf.</p> <p>Identifier les solutions permettant d'améliorer la sécurité de l'intersection Brock à proximité de l'OPHQ.</p> <p>Ajouter un feu de circulation avec feu piéton : Cormier/René-Levesque</p>	<p>Services à la population</p> <p>Comité circulation</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation : rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Projet de l'APHD : organiser un événement ayant pour but de mieux faire comprendre les nouvelles règles de circulation des AMM du MTQ et de rappeler les règles de circulation dans les édifices et lieux publics.</p> <p>Campagne courtoisie : intégrer la diffusion du nouveau code du MTQ</p> <p>Demander à la SQ d'identifier les principaux comportements inadéquats afin de cibler certaines interventions prioritaires.</p>	<p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal produit pour le MTQ, principalement :</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Acheter et installer 2 nouveaux abribus accessibles et munis de bancs : Campus UQTR et Immeuble OMH du secteur St-Charles.</p> <p>Mettre en service la carte de parcours interactive du service de transport en commun afin de simplifier la compréhension des parcours par la clientèle.</p> <p>Rééditer la carte du service de transport en commun en respectant les critères d'accessibilité aux écrits.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Organismes inscrits au plan du MTQ</p>	<p>Améliorations apportées au service et réalisations d'aménagements accessibles.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p>	<p>Service de transport adapté</p> <p>Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport diligence.</p>

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux accessibles pour les activités et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets par une aide financière et des services à la réalisation d'activités de groupe et de rassemblements.

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>3.1 <u>Maintenir des modalités de support aux activités spécialisées de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Aide financière indexée à 12 organismes</p> <p>Support aux organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Mandataires : adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) : arénas, Maison des arts, Réseau aquatique, Mondial des cultures, Festival de la Poutine.</p>	<p>Services des loisirs ARLPHCQ</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées</p>
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation :</u></p> <p>Produire et diffuser la « Liste des activités de loisir accessibles pendant la période estivale ».</p>	<p>Services à la population</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des sites et des activités accessibles.</p>

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Actions 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Bulletin municipal et des partenaires</u> :</p> <p>Produire une nouvelle capsule d'information sur le déficit auditif</p> <p>Voir point 3.3 : « Liste des activités de loisir accessibles pendant la période estivale ».</p> <p>Voir le point 2.4 : « Règles de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</p>	<p>Service des communications</p> <p>APHD</p>	<p>Publication de l'information.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux</u> :</p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Actions 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Au comité, rencontrer des intervenants œuvrant auprès de personnes en situation de handicap : invités à déterminer</p> <p>Acheminer les guides d'accessibilité en lien avec la déficience visuelle aux membres du comité de suivi de la PAU.</p> <p>Participer à la rencontre provinciale annuelle « municipalités accessibles » (agente et élu)</p> <p>Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme.</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p> <p>OPHQ</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>
---	---	--

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

1. Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2016	Partenaires	Indicateurs de réussite
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u>	Ressources humaines	Application des mesures de la loi
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et au maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u>	Ressources humaines Services à la population	Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants ouvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être compromise ou inadéquate.

OBJECTIFS

1. Assurer la continuité de l'action de la Ville dans le dossier de l'accessibilité universelle

8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel :</u> Participation de 2 conseillers au comité de suivi de la PAU Actualiser la Politique d'accessibilité universelle	Services à la population Membres du comité de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, etc.	Services à la population	Approche transversale : application des mesures en matière d'accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u>	Services à la population CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

LISTE DES ACRONYMES :

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAMF : Carrefour actions municipales et famille

CIUSSS MCQ : Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

CSSSD: Centre de santé et de services sociaux Drummond

MTQ : Ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

Semo : Service externe de main d'œuvre

SQ : Sûreté du Québec

MDA : Maison des arts